



ROYAUME DE BELGIQUE

Le Vice-Premier Ministre et  
Ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles

Monsieur Jacques VIGNE  
Secrétaire général  
Syndicat Bois Neuf des Nations Unies  
Case postale 27

1211 Genève 19

**SUISSE**

**vos références**

06/06/2011

**vos références**

**nos références**

M2/RF/FD 12833/14

**date**  
11-10-2011

à mentionner dans toute correspondance

**Objet: Principes et droits fondamentaux au travail dans les Organisations internationales du système des Nations Unies.**

Monsieur,

Votre lettre du 6 juin 2011 quant au respect des principes et droits fondamentaux au travail dans le système des Nations Unies a retenu toute mon attention.

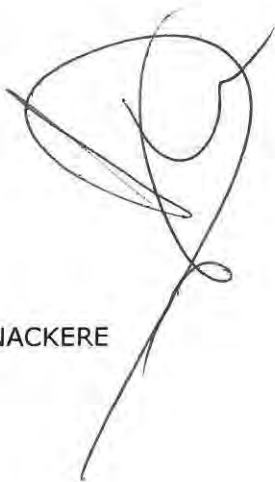
Suite à votre demande de soutien quant à l'introduction d'une résolution auprès de l'Assemblée Générale des Nations Unies, des contacts ont été pris avec notre Représentation à Genève auprès de l'Organisation Internationale du Travail ainsi qu'auprès du Service Public Fédéral Emploi en Belgique ayant la compétence quant à ces matières. Par ailleurs, le réseau des membres de l'Union Européenne a également été consulté.

./...



Etant donné la procédure existante au sein de l'Organisation Internationale du Travail quant aux litiges entre fonctionnaire des Nations Unies et leur organisation en matière de droit du travail, il semble peu opportun de créer un nouveau mécanisme de contrôle au sein de l'Organisation Internationale du Travail couvrant toutes les organisations du système des Nations Unies.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long tail, positioned to the right of the name 'Steven VANACKERE'.

Steven VANACKERE

